

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 19/08/2026 - 171897 - 2009 B 15398 - 514 215 797 - 36 BEAUTE

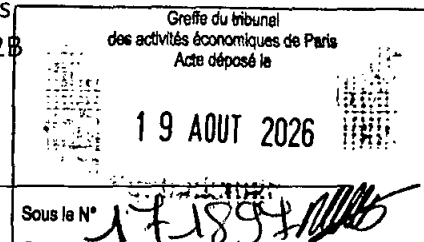
36 BEAUTE S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée au capital social de 3.600 €

Siège social : 36, rue Belgrand 75020 Paris

Siret n° 51421579700010 – Code Naf 9602B

Tél : 01 44 62 24 95



**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LE 22 MAI 2026**

L'An DEUX MILLE VINGT-SIX, le 22 Mai à 19 heures,

Les Associés de la Société à responsabilité limitée 36 BEAUTE au capital 3.600 euros, divisé en 100 parts de 36 euros chacune, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 514215797, Siret n°51421579700010, Code Naf 9602B.

Se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE au siège social : 36, rue Belgrand 75020 Paris sur convocation faite par la gérante aux associés.

ETAIENT PRESENTS :

- | | |
|--|----------|
| - Mme PIGNARD Debora née TRAN, propriétaire de cinquante parts | 50 parts |
| - Mme DO Ba Tuyet Van, propriétaire de cinquante parts | 50 parts |

Sont représentées ici, les 100 parts sociales composant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Mme DO Ba Tuyet Van, gérante associée de la société.

Madame la Présidente constate que les associés présents possèdent les 100 parts sociales composant la totalité du capital social et qu'ainsi l'assemblée peut valablement délibérer conformément à la loi et aux statuts.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- Le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,
- Le bilan au 31 décembre 2025 et le compte de résultat de l'exercice,

Puis, Madame la Présidente déclare :

- Que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport et les documents comptables ci-dessus visés ont été adressés aux associés en temps utile,
- Que les associés ont eu la possibilité de poser par écrit des questions auxquelles la gérance est tenue de répondre ici,
- Qu'enfin les associés ont bénéficié à tout moment du droit de communication permanent que leur confère la loi.

Les associés lui donnent acte de ces déclarations et déclarent, chacun en ce qui le concerne, avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la présente assemblée et n'avoir posé aucune question par écrit.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la régularité de la convocation,
- Lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus au Gérant.

Puis, Madame la Présidente donne lecture du rapport de la Gérance et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale,

reconnaît comme régulière la convocation faite à la présente réunion pour les jour, heure et lieu fixés par la gérance, chacun des associés reconnaissant avoir été convoqué personnellement et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvé les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés dans ces comptes et résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

après avoir entendu lecture du rapport de la gérance prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue ou renouvelée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

constate que les résultats de l'exercice se traduisent par une Perte nette comptable de 5665 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Avant répartition :

- Capital social :	3600 €
- Réserve légale :	360 €
- Report à nouveau (créditeur) :	17022 €
- Résultat (Perte) :	- 5665 €

Total Capitaux propres : 15318 €

Après répartition :

- Capital social :	3600 €
- Réserve légale :	360 €
- Report à nouveau (créditeur) :	11358 €

Total Capitaux propres : 15318 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie conforme du procès-verbal aux fins de procéder aux formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente déclare la séance levée à 20 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

Signatures



Mme PIGNARD Debora née TRAN



Mme DO Ba Tuyet Van

36 BEAUTE S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée au capital social de 3.600 €

Siège social : 36, rue Belgrand 75020 Paris

Siret n° 51421579700010 – Code Naf 9602B

Tél : 01 44 62 24 95

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE COMPTABLE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Chers Associés,

La gérance,

constate que les résultats de l'exercice se traduisent par une Perte nette comptable de 5665 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Avant répartition :

- Capital social :	3600 €
- Réserve légale :	360 €
- Report à nouveau (créditeur) :	17022 €
- Résultat (Perte) :	- 5665 €

Total Capitaux propres : 15318 €

Après répartition :

- Capital social :	3600 €
- Réserve légale :	360 €
- Report à nouveau (créditeur) :	11358 €

Total Capitaux propres : 15318 €

Signature



La Gérante,
Mme DO Ba Tuyet Van

		N° 2065-SD 2026	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Taux de 0,2 % de service			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Régime simplifié d'imposition		☒	
Régime réel normal		☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovante, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
36 BEAUTE S.A.R.L. 36 RUE BELGRAND 75020 PARIS			
SIRET	5 1 4 2 1 5 7 9 7 0 0 0 1 0	Mél : lti-expertisecomptable@numericable.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Soins de beauté	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	5 665
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé Sage			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
LTI CONSEIL ET EXPERTISE SARL 32 PROMENADE HENRI VINCENTOT 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES		Tél: 0164662993	
ECF Prestataire :		Identité du déclarant	
		Date : 15052026 Lieu : PARIS	
		Qualité et nom du signataire : Gérante DO Ba Tuyet Van	
		Signature : 	

RAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

2026 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(à soucrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice /a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.



36 BEAUTE S.A.R.L.

Sommaire

Bilan simplifié détaillé	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat simplifié détaillé	3
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	5
Liasse 26 IS RS	7

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	20 000		20 000	20 000	
20700000 Fonds commercial	20 000		20 000	20 000	
Immobilisations corporelles	78 512	52 631	25 881	30 798	- 4 917
21540000 Materiel industriel	13 098		13 098	13 098	
21810000 Install. gene. agenc. amenag. div.	41 547		41 547	41 547	
21830000 Materiel de bureau et informatique	582		582	582	
21840000 Mobilier	23 285		23 285	23 285	
28154000 Materiel industriel		13 098	-13 098	-13 098	
28181000 Install. gene. agenc. amenag. div.		25 560	-25 560	-23 504	- 2 056
28183000 Materiel de bureau et informatique		582	-582	-582	
28184000 Mobilier		13 391	-13 391	-10 530	- 2 861
Immobilisations financières	5 268		5 268	5 268	
27500000 Depots et cautionnements verses	5 268		5 268	5 268	
ACTIF IMMOBILISE	103 780	52 631	51 149	56 066	- 4 917
Actif circulant					
Autres créances	1 724		1 724	6 997	- 5 273
44562200 Tva sur Immobilisations 20%				6 413	- 6 413
44566200 TVA ABS A 20%	1 604		1 604	344	1 260
44586000 TVA sur factures non parvenues	120		120	240	- 120
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	1 614		1 614	7 806	- 6 192
51211000 BANQUE CE	1 614		1 614	7 806	- 6 192
Caisse	26 649		26 649	26 744	- 95
53110000 Caisse en Monnaie locale	26 649		26 649	26 744	- 95
ACTIF CIRCULANT	29 987		29 987	41 547	- 11 560
TOTAL GENERAL ACTIF	133 767	52 631	81 136	97 613	- 16 477

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 600)	3 600	3 600	
10130000 Capital souscrit - appele verse	3 600	3 600	
Réserve légale	360	360	
10610000 Reserve legale	360	360	
Report à nouveau	17 022	18 382	- 1 360
11000000 Report a nouveau - solde creditur	17 022	18 382	- 1 360
Résultat de l'exercice	-5 665	-1 360	- 4 305
CAPITAUX PROPRES	15 318	20 982	- 5 664
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	31 415	29 136	2 279
16400000 Emprunts aupres etablis. de credit	2 455	9 785	- 7 330
16410000 Emprunts 20000	14 165	18 861	- 4 696
16420000 Emprunt 350.26 /	14 795		14 795
51140000 Effets a l'escompte		490	- 490
Fournisseurs et comptes rattachés	9 210	5 074	4 136
40100000 Fournisseurs	8 490	5 074	3 416
40810000 Fournisseurs	720		720
Autres dettes	25 193	42 420	- 17 227
40400000 Fournisseurs d'immobilisations		21 312	- 21 312
42100000 Personnel - Remunerations dues	4 008	2 447	1 561
42820000 Dettes provisio. pour conges a payer	5 310	2 372	2 938
43100000 Sécurité sociale	1 808	1 671	137
43710000 RETRAITE B2V	368	368	
43820000 Charges sociales sur conges a payer	48	24	24
44210000 Prelev. a la souce (impot sur le revenu)	3	7	- 4
44551000 TVA a decaisser	2 118	2 035	83
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	387	241	146
44730000 TAXE FC		391	- 391
44750000 TAXE D'APPRENTISSAGE		410	- 410
45510000 Principal	11 142	11 142	
DETTES	65 818	76 631	- 10 813
TOTAL GENERAL PASSIF	81 136	97 613	- 16 477

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	151 903	138 397	13 506	9,76
70600000 Prestations de services	151 903	138 397	13 506	9,76
Chiffres d'affaires Nets	151 903	138 397	13 506	9,76

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	1	4	- 3	-75,00
75800000 Indemnités et autres produits	1	4	- 3	-75,00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	151 904	138 400	13 504	9,76
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	46 504	43 079	3 425	7,95
60611000 ELECTRICITE	2 271	2 797	- 526	-18,81
60613000 EAU	802	814	- 12	-1,47
60630000 Fournitures d'entretien et petit equip.	381	2 306	- 1 925	-83,48
60632000 FOURNITURES DE SOINS BEAUTE	4 986	4 047	939	23,20
61320000 Locations immobilières	25 800	22 550	3 250	14,41
61350000 Locations mobilières	300	360	- 60	-16,67
61520000 Sur biens immobiliers	562		562	N/S
61610000 Multirisques	2 460	1 478	982	66,44
62260000 Honoraires	4 440	4 760	- 320	-6,72
62270000 Frais d'actes et de contentieux	87	42	45	107,14
62310000 Annonces et insertions	48	70	- 22	-31,43
62570000 Réceptions	1 326	912	414	45,39
62620000 TELEPHONE	489	665	- 176	-26,47
62700000 Services bancaires et assim.	914	966	- 52	-5,38
62711000 Frais Treatwell	99		99	N/S
62730000 Frais Cb	1 540	1 312	228	17,38
Impôts, taxes et versements assimilés	939	1 324	- 385	-29,08
63330000 Contrib. uniq. des employ. à form. prof.	8		8	N/S
63350000 Vers. libérat à exoner. taxe app.	-410		- 410	N/S
63511000 Contribution économique territoriale	935	964	- 29	-3,01
63515000 Taxe voirie, taxe locale pub exter.	407	360	47	13,06
Rémunérations du personnel	95 541	85 047	10 494	12,34
64110000 Salaires appointements	89 945	83 407	6 538	7,84
64120000 Congés payés	2 938	-933	3 871	414,90
64140000 Indemnités et avantages divers		2 573	- 2 573	-100
64141000 Indemnités de transport	2 658		2 658	N/S
Charges sociales	7 993	7 317	676	9,24
64510000 Cotisations à l'urssaf	7 028	6 553	475	7,25
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	891	842	49	5,82
64580000 Cotisations aux autres org. sociaux	24	-79	103	130,38
64750000 Médecine du travail, pharmacie	49		49	N/S
Dotations aux amortissements	4 917	2 271	2 646	116,51
68112000 Immobilisations corporelles	4 917	2 271	2 646	116,51

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024	Variation	%
Dotations aux provisions				
Autres charges	117	10	107	N/S
65800000 Penalties et autres charges	117	10	107	N/S
Total des charges d'exploitation	156 011	139 049	16 962	12,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 107	-648	- 3 459	533,80
Produits financiers		1	- 1	-100
76100000 Produits de participations		1	- 1	-100
Produits exceptionnels				
Charges financières	1 557	712	845	118,68
66100000 Charges d'intérêts	1 557	712	845	118,68
Charges exceptionnelles				
Résultat avant participation et IS	-5 665	-1 360	- 4 305	316,54
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	151 904	138 401	13 503	9,76
Total des charges	157 568	139 761	17 807	12,74
RESULTAT NET	-5 665	-1 360	- 4 305	316,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	151 903	138 397	13 506	9,76
70600000 Prestations de services	151 903	138 397	13 506	9,76
Production de l'exercice	151 903	138 397	13 506	9,76
Marge brute sur production (II)	151 903	138 397	13 506	9,76
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	151 903	138 397	13 506	9,76
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	46 504	43 079	3 425	7,95
60611000 ELECTRICITE	2 271	2 797	- 526	-18,81
60613000 EAU	802	814	- 12	-1,47
60630000 Fournitures d'entretien et petit equip.	381	2 306	- 1 925	-83,48
60632000 FOURNITURES DE SOINS BEAUTE	4 986	4 047	939	23,20
61320000 Locations immobilières	25 800	22 550	3 250	14,41
61350000 Locations mobilières	300	360	- 60	-16,67
61520000 Sur biens immobiliers	562		562	N/S
61610000 Multirisques	2 460	1 478	982	66,44
62260000 Honoraires	4 440	4 760	- 320	-6,72
62270000 Frais d'actes et de contentieux	87	42	45	107,14
62310000 Annonces et insertions	48	70	- 22	-31,43
62570000 Réceptions	1 326	912	414	45,39
62620000 TELEPHONE	489	665	- 176	-26,47
62700000 Services bancaires et assim.	914	966	- 52	-5,38
62711000 Frais Treatwell	99		99	N/S
62730000 Frais Cb	1 540	1 312	228	17,38
Valeur ajoutée produite	105 400	95 317	10 083	10,58
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	69,39 %	68,87 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	939	1 324	- 385	-29,08
63330000 Contrib. uniq. des employ. à form. prof.	8		8	N/S
63350000 Vers. libérat a exoner. taxe app.	-410		- 410	N/S
63511000 Contribution économique territoriale	935	964	- 29	-3,01
63515000 Taxe voirie, taxe locale pub exter.	407	360	47	13,06
- Salaires et traitements	95 541	85 047	10 494	12,34
64110000 Salaires appointements	89 945	83 407	6 538	7,84
64120000 Conges payes	2 938	-933	3 871	414,90
64140000 Indemnités et avantages divers		2 573	- 2 573	-100
64141000 Indemnités de transport	2 658		2 658	N/S
- Charges sociales	7 993	7 317	676	9,24
64510000 Cotisations a l'urssaf	7 028	6 553	475	7,25
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	891	842	49	5,82
64580000 Cotisations aux autres org. sociaux	24	-79	103	130,38
64750000 Medecine du travail, pharmacie	49		49	N/S
Excédent brut d'exploitation	927	1 629	- 702	-43,09
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	0,61 %	1,18 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 917	2 271	2 646	116,51
68112000 Immobilisations corporelles	4 917	2 271	2 646	116,51
+Autres produits de gestion courante	1	4	- 3	-75,00
75800000 Indemnités et autres produits	1	4	- 3	-75,00
- Autres charges de gestion courante	117	10	107	N/S
65800000 Penalités et autres charges	117	10	107	N/S
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	-4 107	-648	- 3 459	533,80
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-2,70 %	-0,47 %		

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
+Produits financiers de participations 76100000 Produits de participations		1 1	- 1 - 1	-100 -100
- Intérêts et charges assimilées 66100000 Charges d'interets	1 557 1 557	712 712	845 845	118,68 118,68
Résultat courant avant impôts	-5 665	-1 360	- 4 305	316,54
Résultat courant / chiffre d'affaires	-3,73 %	-0,98 %		
Résultat net Comptable	-5 665	-1 360	- 4 305	316,54
Résultat net / chiffre d'affaires	-3,73 %	-0,98 %		

Liasse 26 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise				36 BEAUTE S.A.R.L.				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise				36 RUE BELGRAND 75020 PARIS							
SIRET				5 1 4 2 1 5 7 9 7 0 0 0 1 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1, 2				Durée de l'exercice précédent * 1, 2			
								Exercice N clos le 13/11/2026			
								Net 3			
ACTIF				Brut 1				Amortissements-Provisions 2			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	20 000	012		20 000				
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028	78 512	030	52 631	25 881					
	Immobilisations financières * (1)	040	5 268	042		5 268					
Total I (5)			044	103 780	048	52 631	51 149				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	1 724	074		1 724				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	28 263	086		28 263				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II			096	29 987	098		29 987				
Total général (I + II)			110	133 767	112	52 631	81 136				
PASSIF								Exercice N 1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			3 600				
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126			360				
	Réserves réglementées *			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			132				
	Report à nouveau			134			17 022				
	Résultat de l'exercice			136			(5 665)				
	Subventions d'investissement			137							
	Provisions réglementées			140							
	Total I			142			15 318				
Provisions pour risques et charges			Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			31 415				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			9 210				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	2 505		14 051				
	Comptes courants d'associés			173			11 142				
	Autres dettes			175							
	Produits constatés d'avance			174							
Total III			176			65 818					
Total général (I + II + III)			180			81 136					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		36 BEAUTE S.A.R.L.		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice clos le 31/12/2025			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218	151 903		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		1		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	151 904		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240				
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	46 504			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)			243	935			
	Rémunérations du personnel *				250	95 541			
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)			252	7 993			
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)			254	4 917			
	Dotations aux dépréciations				256				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259		117			
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	156 011			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(4 107)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	1 557		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300			
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348					
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(5 665)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	5 665		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Détails	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986		ZFU-LTE (44. octies A)	987		342		
				JEI (44. sixties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies V)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autres que ZFU	344				
	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies V)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies D)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies E)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354	5 665
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables *		46 555	dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	5 665

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 36 BEAUTE S.A.R.L.								Néant ☐	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	20 000	402		404		406	20 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 098	442		444		446	13 098		
	Installations générales agencements divers	450	41 547	452		454		456	41 547		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	23 867	472		474		476	23 867		
Immobilisations financières		480	5 268	482		484		486	5 268		
TOTAL		490	103 780	492		494		496	103 780		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 098	532		534		536	13 098		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	23 504	542	2 056	544		546	25 560		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	11 112	562	2 861	564		566	13 973		
TOTAL		570	47 714	572	4 917	574		576	52 631		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	Court terme *				Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	589			
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

DGFIP N° 2033-D-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 36 BEAUTE S.A.R.L.										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	46 555							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984	46 555							
Déficits de l'exercice			960	5 665							
Total des déficits restant à reporter			970	52 220							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	.
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 14 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Montant de la TVA collectée										374	30 381
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	2 353
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS											
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)										692	5 665
Revenu brut social (si le montant est positif)										693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2006 : État préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N°2033-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: 36 BEAUTE S.A.R.L.

Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/01/2025, et clos le: 31/12/2025

Données en nombre de mois 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

376 5,00

Dont apprentis

657

Dont handicapés

651

Effectifs affectés à l'activité artisanale

861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

108 151 903

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées

118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

119

TOTAL 1 106 151 903

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

115

1

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

143

Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial

113

Variation positive des stocks

111

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

153

TOTAL 2 144 1

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats

121 8 440

Variation négative des stocks

145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

125 11 363

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

146 26 100

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

148 117

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante

150

TOTAL 3 152 46 020

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée

(total 1 + total 2 - total 3)

137 105 884

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).

117 105 884

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case

020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)

022

Effectifs au sens de la CVAE *

023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

026

Période de référence

024

160

Date de cessation

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Exercice clos le

31122025

SIREN

(1) Néant ☐ *

5 1 4 2 1 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise

36 BEAUTE S.A.R.L.

Adresse (voie)

36 RUE BELGRAND

Code postal

75020

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille DO Prénom(s) BA TUYET VANNom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 10/07/1988 N° Département VIETNAM Commune HO CHI MINH VILLE Pays Adresse : N° 86 Voie RUE CAMELINATCode Postal 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCETitre (2) MME Nom de famille TRAN Prénom(s) DEBORANom d'usage PIGNARD % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 15/06/1955 N° Département VIETNAM Commune SAIGON Pays Adresse : N° 1 Voie RUE ANATOLE FRANCECode Postal 10150 Commune PONT-SAINT-MARIE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2025

SIREN

5 1 4 2 1 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise

36 BEAUTE S.A.R.L.

Adresse (voie)

36 RUE BELGRAND

Code postal

75020

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Expert-comptables Janvier 2026 : État préventif

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise					36 BEAUTE S.A.R.L.					Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise					36 RUE BELGRAND 75020 PARIS																			
SIRET					5 1 4 2 1 5 7 9 7 0 0 0 1 0																			
Durée de l'exercice en nombre de mois *					1 2					Durée de l'exercice précédent *					1 2									
										Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 2 1 5														
ACTIF										Brut 1					Amortissements-Provisions 2					Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *			010	20 000					012						20 000							
		Autres *			014						016													
	Immobilisations corporelles *			028	78 512					030	52 631					25 881								
	Immobilisations financières * (1)			040	5 268					042						5 268								
Total I (5)				044	103 780					048	52 631					51 149								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050						052													
		Marchandises *			060						062													
	Avances et acomptes versés sur commandes			064						066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068						070													
		Autres * (3)			072	1 724					074						1 724							
	Valeurs mobilières de placement			080						082														
	Disponibilités			084	28 263					086						28 263								
	Charges constatées d'avance *			092						094														
Total II				096	29 987					098						29 987								
Total général (I + II)				110	133 767					112	52 631					81 136								
PASSIF										Exercice N 1										NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120											3 600									
	Écarts de réévaluation			124																				
	Réserve légale			126											360									
	Réserves réglementées *			130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131						132														
	Report à nouveau			134											17 022									
	Résultat de l'exercice			136											(5 665)									
	Subventions d'investissement			137																				
	Provisions réglementées			140																				
Total I				142											15 318									
Provisions pour risques et charges				Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156											31 415									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166											9 210									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	2 505					172						14 051								
	Comptes courants d'associés			173											11 142									
	Autres dettes			175																				
Produits constatés d'avance			174																					
Total III				176											65 818									
Total général (I + II + III)				180											81 136									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193						(4)	Dont dettes à plus d'un an					195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197						(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *					182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs			199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		36 BEAUTE S.A.R.L.		Exercice N clos le		13/11/2025	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
						217		218	151 903
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	151 904
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	46 504	
	Impôts, taxes et versements assimilés					243	935	244	939
	Rémunérations du personnel *							250	95 541
Cotisations sociales					(dont cotisations personnelles de l'exploitant	380		252	7 993
Dotations aux amortissements *							254	4 917	
Dotations aux dépréciations							255		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	117	
	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	156 011	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(4 107)	
Produits financiers (III)	280				Charges financières (V)	294	1 557		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300		
	{	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(5 665)	
B - RÉSULTAT FISCAL							312	5 665	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-i CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987			342	
				JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre mer)	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Crédance due au report en arrière du déficit				346			350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	653		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	994		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	5 665
	Deficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356
Déficits antérieurs reportables * 46 555 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	5 665	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 36 BEAUTE S.A.R.L.

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	20 000	402		404		406	20 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 098	442		444		446	13 098				
	Installations générales, agencements divers	450	41 547	452		454		456	41 547				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	23 867	472		474		476	23 867				
Immobilisations financières		480	5 268	482		484		486	5 268				
TOTAL		490	103 780	492		494		496	103 780				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 098	532		534		536	13 098		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	23 504	542	2 056	544		546	25 560		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	11 112	562	2 861	564		566	13 973		
TOTAL		570	47 714	572	4 917	574		576	52 631		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 36 BEAUTE S.A.R.L.

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	46 555
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	46 555
Déficits de l'exercice	960	5 665
Total des déficits restant à reporter	970	52 220

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 1 4 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	30 381
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 353
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	5 665
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:36 BEAUTE S.A.R.L.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2025.. et clos le:31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	5,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	151 903
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	151 903
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	8 440
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	11 363
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	26 100
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	117
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	46 020
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	105 884
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	105 884
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / / /
Date de cessation			/ / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122025

SIREN

5 1 4 2 1 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise

36 BEAUTE S.A.R.L.

Adresse (voie)

36 RUE BELGRAND

Code postal

75020

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille DO Prénom(s) BA TUYET VANNom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 10/07/1988 N° Département VIETNAM Commune HO CHI MINH VILLE Pays Adresse : N° 86 Voie RUE CAMELINATCode Postal 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCETitre (2) MME Nom de famille TRAN Prénom(s) DEBORANom d'usage PIGNARD % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50Naissance: Date 15/06/1955 N° Département VIET NAM Commune SAIGON Pays Adresse : N° 1 Voie RUE ANATOLE FRANCECode Postal 10150 Commune PONT-SAINT-MARIE Pays France

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2025

SIREN

5 1 4 2 1 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise

36 BEAUTE S.A.R.L.

Adresse (voie)

36 RUE BELGRAND

Code postal

75020

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
36 BEAUTE S.A.R.L. 36 RUE BELGRAND 75020 PARIS	
SIRET 5 1 4 2 1 5 7 9 7 0 0 0 1 0	Mél : lti-expertisecomptable@numericable.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Soins de beauté	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	5 665
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Société d'investissement immobilier cotée ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☐ NON ☒ Si oui, indication du logiciel utilisé Sage

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
LTI CONSEIL ET EXPERTISE SARL 32 PROMENADE HENRI VINCENTOT 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES Tél: 0164662993		Tél: 0777758899	
ECF ☐ Prestataire :	Identité du déclarant:	Date : 15052026 Lieu : PARIS	
	Qualité et nom du signataire: Gérante	DO Ba Tuyet Van	
	Signature :	Sari 36 BEAUTE 36, Rue Belgrand 75020 PARIS Tél : 01 44 62 24 97 RCS Paris 514 215 79	

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
DO BA TUYET VAN Gérante	50	2025	14 826				
86 RUE CAMELINAT 93100 MONTREUIL							
DEBORA PIGNARD	50	2025	10 812				
1 RUE ANATOLE FRANCE 10150 PONT-SAINT-MARIE							

I DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
--

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	89 945	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A soucrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							